

Port des équipements de protection individuelle

Il n'est pas toujours facile de faire comprendre l'importance de porter des EPI : manque de confort, méconnaissance de l'équipement, défaut de communication... Or, les EPI sont les premiers remparts face aux risques physiques.

Public ciblé : artisan - chef d'entreprise - chef d'équipe - responsable QSE - salariés
Durée : environ 1h00, variable en fonction de vos disponibilités et de vos attentes

PROGRAMME

Partie 1 : Présentation théorique par vidéoprojection

- Définition
- Choix des équipements
- Formation et information
- Vérification et entretien
- Présentation des différents types d'EPI

Partie 2 : Activité pratique

- Recensement des EPI de l'entreprise
- Réglage des EPI pour chaque salarié
- Jeu d'association ludique risques / EPI

MÉTHODE

Nos sensibilisations sont effectuées au sein de votre entreprise ou dans nos centres suite à une analyse préalable de votre demande et de votre situation concernant le niveau actuel de prévention des risques.

OBJECTIFS

- Savoir quel EPI porter et dans quel cas.
- Connaître ses obligations (employeurs et salariés).
- Choisir ses équipements judicieusement.
- Savoir entretenir le matériel.
- Savoir repérer les équipements obsolètes.

TARIF 0€

Compris dans vos cotisations

Les sensibilisations sont un service compris dans vos cotisations.

Vous y accédez donc de plein droit sur simple demande.

